



Réseau Sud-Sud & Epidémie

## NOTE SUR LA RÉPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

**Balthazar Ngoy Fiana Bitambile [1], Françoise Malonga Kaj [2], Abdon Mukalay wa Mukalay[3], Kalēnge Yamukēna Yantūmbi [4]**

[1] Sociologue, Ph D., Professeur de Psychologie du Travail et des Organisations, Directeur du Centre interdisciplinaire de recherche en Psychologie et en Science de l'éducation, Université de Lubumbashi Professeur Ordinaire à l'Institut Supérieur Pédagogique de Lubumbashi, [nfiamab@yahoo.fr/](mailto:nfiamab@yahoo.fr) [nfiamab@gmail.com](mailto:nfiamab@gmail.com)

[2] Docteur en Santé Publique, PhD, Directrice de l'Ecole de Santé Publique et Professeur à la Faculté de médecine de l'Université de Lubumbashi, Professeur Ordinaire. [malonga.francoise01@gmail.com](mailto:malonga.francoise01@gmail.com)

[3] Médecin, PhD en Santé Publique, Professeur à la Faculté de médecine et à l'Ecole de Santé Publique de l'Université de Lubumbashi, Chef de l'Unité d'Epidémiologie Clinique et Pathologies tropicales, [muk\\_ab@yahoo.fr](mailto:muk_ab@yahoo.fr), [mukalay.mukalay@unilu.ac.cd](mailto:mukalay.mukalay@unilu.ac.cd)

[4] Discursiviste, Doctorant en Didactique du Français, Chef des Travaux à l'Institut supérieur d'Etudes sociales de Lubumbashi (ISES), Chercheur au Centre de recherches et d'études sociales appliquées (Crésa/ISES), Directeur du Centre de recherches transdisciplinaires *Ishango Institute*, Directeur de cabinet près la Direction générale/Institut supérieur pédagogique de Lubumbashi. [yantumbi@gmail.com](mailto:yantumbi@gmail.com).

Cette note synthétique sur le Covid-19 en République Démocratique du Congo s'articule autour de 3 points principaux recommandés par le réseau, à savoir :

1 La situation du Covid-19 au 18 mai 2020

2.Le Contexte institutionnel sur les mesures de Prévention

3.Interprétation des mesures de prévention et pratiques réelles au sein des populations.

Elle donne le point de vue de 4 chercheurs dont 2 en Santé Publique et 2 en sciences sociales. Les données statistiques présentées auxquelles nous nous référons proviennent du rapport diffusé quotidiennement à la radio, à la télévision et dans la presse écrite (et sur Internet) par le Secrétariat technique du Comité multisectoriel de la riposte à partir de Kinshasa, la Capitale de la RDC. Il faut noter que le Comité multisectoriel de la riposte est sous la direction du Premier Ministre, tandis que le Secrétariat technique est dirigé par un directeur qui, depuis plus de deux décennies, est impliqué dans la lutte contre la maladie à virus Ebola.

Le premier cas du Covid-19 a été enregistré le 10 mars 2020 à Kinshasa à partir d'un sujet congolais qui revenait de France. D'autres cas testés positifs ont été déclarés dans les provinces du Kongo central, du Kwilu, du Nord-Kivu, du Sud-Kivu, de l'Ituri et du Haut-Katanga. C'est au cours du même mois de mars 2020 que les premiers décès ont été signalés à Kinshasa dont l'épicentre de la pandémie était la commune

de la Gombe qui a connu un confinement strict de deux semaines, décrété par le Gouverneur de la Ville-province de Kinshasa.

A la date du 22 mai, le nombre de cas confirmés en RDC s'élève à 2025 parmi lesquels 312 guéris et 63 décès. Signalons que le nombre total des tests réalisés n'est pas encore disponible parce que l'Institut National de Recherche Biomédicale (INRB), par manque de matériel suffisant, ne fournit que sporadiquement ces statistiques. Etant donné que cet institut a reçu récemment du gouvernement du matériel en quantité suffisante pour effectuer des tests sur un grand nombre de sujets, nous pouvons espérer en prendre connaissance ultérieurement.

## **I. Le contexte institutionnel sur les mesures de prévention**

Comme dans tous les pays frappés par la pandémie, les mesures d'hygiène de protection individuelle et celles plus contraignantes ont été prises à différentes dates par le Président de la République ainsi que par les autorités politico-administratives provinciales :

- 19/03/2020 : Fermeture des écoles, des universités, des instituts supérieurs officiels et privés sur l'ensemble du territoire national pour une durée de 4 semaines. Cette mesure a été prolongée jusque mi-juin 2020 .

- Suspension, jusqu'à nouvel ordre, dès le 20 mars 2020, de tous les vols et des véhicules passagers en provenance des pays à risque (tous) et des pays de transit. Seuls les avions cargos et véhicules de ravitaillement continuent. Quelques personnes voyagent (les officiels en mission administrative, les acteurs de l'action humanitaire).

- Rassemblements interdits de plus de 20 personnes (activités sportives, messes et cultes annulés, deuils, funérailles, enterrements, restaurants). Les magasins et marchés restent ouverts sauf le marché central de la Gombe à Kinshasa.

- Distanciation physique exigée.

- La capitale Kinshasa est confinée par rapport aux provinces.

- 23/03/2020 : A Lubumbashi, Confinement strict de 2 jours, suite à 2 cas diagnostiqués par test rapide covid-19 mais non confirmés 1 semaine plus tard par la PCR de l'INRB de Kinshasa. Au mois d'avril (le 24), on a enregistré le 1er cas confirmé par PCR d'un congolais venant par route du Kenya, via la Tanzanie et la Zambie, puis le 30 avril, 5 cas confirmés avant d'atteindre le 05/mai/2020 : 10 cas. A partir de cette date, les masques faciaux sont devenus obligatoires.

- Les masques sont obligatoires aussi à Kinshasa, Bukavu et Goma.

- La sensibilisation est organisée : télévision, journaux, réseaux sociaux, caravanes mobiles de sensibilisation....

## **II. Interprétation des mesures de prévention et pratiques réelles au sein des populations.**

Différentes réactions de la population aux mesures de prévention prises ainsi que certaines pratiques réelles au sein de la population congolaise méritent d'être signalées :

- Peu d'habitants portent des masques (même en tissu) dans les rues et lors des manifestations (deuils), surtout dans les quartiers populaires. Le nombre de personnes dépasse 20 dans certaines manifestations.

- Le marché fort insalubre de la Gombe à Kinshasa fermé par le Gouverneur de province en vue de sa réhabilitation provoque des plaintes des vendeurs de ce marché qui voient leurs activités commerciales arrêtées durant une longue période.

- La distanciation sociale exigée ne paraît pas être respectée souvent, surtout dans certains magasins.

- Les gens qui vivent de l'économie informelle et vendent chaque jour se plaignent du manque à gagner.

- Les gestionnaires et personnel des écoles privées et publiques constatent une baisse importante des revenus.
- Lors du confinement strict, les agents de l'ordre demandent de l'argent pour faire passer des gens.
- Les recettes de l'Etat connaissent une baisse sensible.
- Certains habitants ne croient pas à la Covid-19 car peu d'informations circulent sur l'évolution des malades.
- Des rumeurs et fausses nouvelles circulent dans les réseaux sociaux sur l'origine du virus. Des malades se plaignent dans les réseaux sociaux et médias sur la prise en charge médicale.
- Les gens n'aiment pas les essais cliniques des vaccins, ils craignent que les congolais deviennent des cobayes pour les pays nantis.
- Peur de la population et stigmatisation parfois des malades du covid-19.
- Certains malades, dont un ministre à la TV, ont témoigné, parfois à visage découvert. Certains cas célèbres de décès sont médiatisés.
- Comme l'Etat paie les funérailles des cas de Covid-19 en RDC, certains agents ont été menacés, ou même arrêtés par les habitants qui envoient des vidéos de ces agressions dans les réseaux sociaux ou médias privés (Youtube, TV). Les habitants prétendent que ce sont des agents de l'Etat qui voudraient que les familles reconnaissent que leurs morts seraient (faussement) décédés de Covid-19 pour bénéficier des funérailles gratuites et même de l'argent pouvant s'élever jusqu'à 5000 dollars US. La population croit que ces vrais-faux décès de Covid-19 constitueraient un détournement des fonds de l'Etat. Par contre pour la TV officielle, ces montants ne sont jamais payés et exhorte la population à ne pas s'attaquer aux agents qui veulent annoncer la cause de décès dû à la Covid-19. Mais les familles du décédé ne veulent pas parfois accepter le diagnostic de Covid-19. Les plaintes sont en cours d'investigation par la justice.
- Le respect du nombre de clients dans les transports en commun n'est pas souvent pris en considération, vu les frais à payer (2 sur motos, 3 en taxi et 9 en minibus, etc.).
- Des traitements traditionnels à base des plantes ("bololo"), sont vendus sans preuves scientifiques (ex. plante Artemisia).
- Certaines entreprises ont créé des centres d'hébergement de certains travailleurs pour éviter la Covid-19. Certains couvents des religieux (ses)x ou certaines familles respectent la distanciation physique, en évitant des visites des gens extérieurs et réduisant les sorties.
- Afin de sensibiliser la population, une communication sur la Covid-19 est réalisée dans les médias et sur terrain (en face-à-face). Au fur et à mesure de l'évolution de cette pandémie, certains communicateurs ignoraient les nouvelles découvertes sur Covid-19.
- Multiplication des conférences virtuelles au niveau mondial pour échanger les connaissances et pratiques. Des nombreux webinars ont été développés et se poursuivent dans plusieurs langues pour présenter des domaines variés de la pandémie. Des scientifiques échangeaient au même moment sur tous les continents.
- Soupçon par la population de sous-déclaration des cas et décès, de mégestion des moyens matériels et financiers par l'Etat

### **III. Actions du gouvernement congolais**

Nous ne pouvons passer sous silence les actions fort importantes déployées par l'Etat congolais. Il s'agit de :

- L'allègement du confinement depuis le début.

- La prise en charge des funérailles de tous les décès de covid-19 en RDC par l'Etat, le gel de certains frais d'hospitalisation, la gratuité de la consommation d'eau et d'électricité durant deux mois sur toute l'étendue du pays ainsi que l'approvisionnement en eau potable de certains quartiers de Kinshasa non desservis par la Régideso.
- La réquisition par l'Etat, à Kinshasa, des véhicules de l'armée pour transporter les denrées alimentaires du Kongo Central en vue d'approvisionner la capitale Kinshasa.
- La livraison par l'Etat du COVI Organics (produit à Madagascar), de l'hydroxychloroquine et autres médicaments aux hôpitaux de la RDC.
- Le rapatriement réussi des congolais bloqués à l'étranger (Dubai, France, Belgique, Afrique du Sud). Certains sont testés positifs à la Covid-19 à leur retour en RDC.
- Le paiement des primes au personnel de santé qui prend en charge des cas de Covid-19.
- La livraison des respirateurs et tests rapides contre Covid-19 à certains centres hospitaliers de la RDC par l'Etat et des privés.
- La participation des partenaires étrangers et congolais à la lutte contre le Covid-19 (dons et nourriture).

## **Conclusion**

Notons pour conclure que les implications néfastes du Covid-19 sur l'économie du pays qui vient de connaître une troisième prolongation de l'Etat d'urgence sanitaire décrété depuis le 24 mars par le Président de la République, Chef de l'Etat, sont nombreuses et nécessitent le concours de toutes les forces vives de la nation en vue de relever les défis imposés par la pandémie, défis qui doivent être considérés non comme des fatalités mais des opportunités pour améliorer nos systèmes de santé, d'éducation et de gouvernance de nos pays respectifs.